

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 24/06/2025

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme FARGIER			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école - Présidente : Mme BERTRAND	X		
Maire (ou Adjoint) : Mme TERRIER		X	
Adjoint ou Conseiller municipal : Mme CAILLET	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme CHOPIN	X		
Mme LUX		X	
Mme CADETE	X		
Mme MAUDRIN	X		
Mme BERRY		X	
Mme BELLOIR		X	
Mme GAMBA	X		
Mme CAPITANO		X	
Mme CAUDIE	X		
Mme MARGIANO	X		
Mons VALEX		X	
Mme GRANDCOLAS	X		
Mme LELIEVRE WITTIG		X	
Mme CUGNO		X	
Mme MEANT	X		
M. CUERQ	X		
Mme DUEZ	X		
Un des maîtres du RASED : Mme PELLOUX RUIZ		X	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme PROU		X	Mme BOUSQUET
M. LAMARSAUDE	X		Mme PERCHET
Mme LOPEZ	X		Mme GUYONNET
Mme NARS	X		
Mme CORNATON		X	
Mme BOURGEOIS	X		
Mme BARBEZ		X	
Mons RADVAY		X	
Mme LAMERCERIE		X	
Mme PARTOUCHÉ		X	
Mme SAADALLAH		X	
Mme BERTHELIER		X	
Mme BOEVE		X	
Mme LAHMAR		X	
D.D.E.N. : Mme BOUCHARLAT	X		
Voix consultative			
RASED : Mme MICHELAS		X	
Infirmier(e) scolaire : Mme POMPET		X	
Assistante sociale :			
Représentant restaurant scolaire / école jeunesse : M GILLE	X		
Représentante mairie : Mme LOPEZ		X	
GABI : Caroline CLERC	X		
M. Mancini (1 ^{er} Adjoint Mairie de BEYNOST)		X	
AESH : (Louisa MERZOUK	X		

Préambule : nombre de votants ce jour : 18

► Vote

⇒ Approbation du CR du CE précédent

- nombre d'avis positifs : 18
 - nombre abstentions : 0
 - nombre d'avis négatifs : 0

► Points d'information :

• Bilan des projets et sorties depuis mars 2025.

- CP : Avril : deux spectacles à l'Allegro, spectacle entre enfants pour les ateliers percussions (corporelles) avec les intervenants qu'ils étaient allés voir / 10 juin : Sortie à la grotte du Cerdon / 24 juin : Rencontre interclasse façon équipe olympique, tous les élèves étaient investis grâce aux intervenants dont le travail est véritablement bénéfique pour eux, pour l'école, un grand merci aux intervenants de sport et de musique / Liaison GS-CP / Hygiène dentaire avec des infirmières

D'ailleurs, le collège est vraiment impressionné par le niveau en musique des élèves et par leurs compétences

- CE1 : Sortie au Parc des Oiseaux, Exposition Triptyque

- CE2 : Permis piéton / Randonnée à la journée / Classe danse avec le spectacle aux parents

- CM1 : Croisière avec les CE2 sur la Saône / Banque alimentaire (**pour toutes les classes**) / Restitution du spectacle de percussions / Intervention sur le tri / Intervention sur les dangers de l'Internet / Intervention sur le rapport entre le sommeil et les écrans

- CM2 : Sortie à l'Allégo (les quatre filles) / Sortie TALL / Randonnées (série de randonnées) / Journée de l'Olympisme et du Paralympisme avec d'autres classes de Beynost et d'autres classes de St Maurice de Beynost / Sortie à la déchetterie à Auvad / Les risques des routes ferroviaires / Intervention sur le risque des écrans/ Finale du Rallye de Mathématiques (niveau départemental, travail de coopération, en dehors du scolaire ce qui permet la réussite d'élèves plus en difficulté, deux épreuves/cinq problèmes, sauf durant la finale : qu'un seul problème) Sans aide du PE, permet la transition avec le collège dans lequel on propose le concours Kangourou / Apprendre à porter secours

Les interventions pour le danger des écrans a permis à certains enfants de se rendre compte à quel point c'est dangereux, parce qu'une autre parole, autre regard que celui des parents et des PE.

• Rentrée 2025 2026

- Prévisions d'effectifs

A ce jour, l'école compte 398 élèves.

Suite à un certain nombre de déménagements et d'orientations, les prévisions d'effectifs sont sensiblement en baisse pour l'année prochaine avec 394 élèves.

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
81	77	83	72	81	394

Notons que chaque année de nouvelles inscriptions ont lieu pendant l'été et en cours d'année.

Les parents des élèves nouvellement inscrits se sont vus remettre en mairie un certain nombre de documents dont un papier permettant de prendre RDV pour l'inscription pédagogique et pour la visite de l'école. Après correction des QR codes périmés, le système fonctionne bien.

L'école regrette qu'un certain nombre de parents ne lisent pas le document dans son intégralité et arrivent aux visites de l'école pensant y faire l'inscription pédagogique de leur enfant. Alors que de nombreuses

plages de RDV n'ont pas été prises au mois de mai et juin, il n'en reste que peu et cela offre moins de latitude aux parents.

L'école remercie les RPE de s'être rendus disponibles pour s'adresser aux nouveau parents lors des visites.

- Répartition des 15 classes.

La 15^{ème} classe est une ouverture en CP afin de respecter la recommandation de CP et de CE1 à 24 voire 25 maximum.

L'année prochaine il y aura 3 CP, 1 CP CE1, 2 CE1, 1 CE1 CE2, 2 CE2, 1 CE2 CM1, 2 CM1 et 3 CM2. Malheureusement, l'ouverture de classe n'a donc que peu voire aucune conséquence sur les effectifs de CE2, CM1 et CM2.

- Départs et arrivées d'enseignants : une nouvelle équipe

Mme CHOPIN Sandrine quitte notre école élémentaire pour l'école maternelle voisine.

Mmes BERRY Céline et BELLOIR Sylvie quittent notre circonscription pour celle de Villars les Dombes.

Mme MAREGIANO et Mons VALEX deviennent titulaires remplaçants.

Mme CAUDIE quitte le département pour le Rhône.

Nous leur souhaitons une bonne continuation.

Mmes ADOUM Marine, BERNETIERE Mathilde, GARDELEIN Nathalie et ROBERT Aurélie nous rejoignent.

Nous sommes encore en attente de la nomination d'un cinquième arrivant.

Quatre enseignantes seront à temps partiel, nous attendons aussi la nomination de la personne qui les complétant.

- Répartition des 15 classes

n°	niv	Enseignant	Effectif	n°	niv	Enseignant	Effectif
1	CP	Marine ADOUM	25	9	CE2	Delphine GRANDCOLAS	28
2	CP	Myriam CADETE	24	10	CE2 CM1	Aurélie ROBERT	25 (11/14)
3	CP	Mathilde BERNETIERE	24	11	CM1	Nadège CUGNO	29
4	CP CE1	Véronique MAUDRIN	25 (8/17)	12	CM1	Sophie WITTIG	29
5	CE1	Angélique MEANT	25	13	CM2	Cyrille CUERCQ	27
6	CE1	<i>En attente de nomination</i>	25	14	CM2	Corinne DUEZ	27
7	CE1 CE2	Charlotte GAMBA	25 (10/15)	15	CM2	Nathalie GARDELEIN	27
8	CE2	Céline CAPITANO	28				

- Horaires et organisation du jour de la rentrée du 1^{er} septembre 2026.

Comme à l'accoutumée, les horaires de la rentrée seront décalés :

Par les grands portails : 8h20 pour les CM1 et CM2, 8h30 pour les CE1 et CE2,

Par le portillon du parking de la crèche 8h45 pour les CP.

Les listes de classe anonymisées seront affichées au panneau d'affichage de l'école le vendredi précédent la rentrée des classes.

Ces informations sont synthétisées dans un document mis en ligne sur le padlet de l'école où on trouve aussi les listes de fournitures scolaires des élèves.

L'adresse du padlet sera communiquée aux parents par mail en fin de semaine même si il a déjà été affiché.

• Vie de l'école en 2025 2026

- Elections de représentants des parents d'élèves (RPE) par voie électronique. La commune indique mettre en concurrence des prestataires, nous serons informés entre fin août ou début septembre pour éviter de trop perturber les familles au niveau de la compréhension, mais ce sera le même système qu'auparavant, Attention : il faut bien vérifier les adresses mail, les deux parents sont à même de voter, d'où l'importance de mettre deux adresses mail, une par parent.

La directrice a créé un compte sur Votil. Le coût du vote pour 15 classes est de 110€.

Si nous options pour cette solution, le budget initialement prévu pour le vote électronique de 1700€ mais économisé grâce à la directrice pourrait-t-il être réaffecté à un autre emploi ?

La commune répond de nouveau négativement car des économies doivent être faites car c'est déjà un surplus que la commune octroie à l'école

La DE et la commune seront vigilants à ce que les adresses mails soient correctes (si elles sont bien corrigées par les parents sur les fiches de renseignement), au moment d'envoi des mails, à ce que les mails n'aillent pas ou soient récupérés dans les spams.

- Départs et arrivées sur temps scolaire

Il est important de revenir aux textes en vigueur : la Loi française oblige à une scolarisation 24 heures par semaine et en conséquence les rendez-vous médicaux doivent être pris en dehors du temps scolaire. Cela est régulièrement répété lors des formations de directeurs qui sont, je le rappelle, garants et responsable de la sécurité dans les écoles. Il est à noter que certains parents arrivent à avoir des places hors temps scolaire pour plusieurs prises en charge.

Du point de vue de la sécurité, il est important de rappeler que le plan vigipirate qui au niveau urgence attentat. S'il n'est pas passé au niveau « écarlate » à ce jour, nous avons tout de même été destinataires d'un mail nous appelant à une grande vigilance étant donné le contexte géopolitique mondial.

Dans le contexte actuel, il n'est pas possible d'avoir quasiment tout le temps des adultes dans l'école qui ne sont pas des personnels de l'école.

Toujours du point de vue de la législation et de la sécurité, exception faite du Maire de la commune et de l'Inspecteur de l'Education nationale, toute personne qui pénètre dans une école doit y être autorisé par la direction d'école. En autorisant une personne à y entrer, la directrice engage sa responsabilité.

Or à ce jour, il y a trop de personnes qui entrent et sortent tout au long des journées de classe.

Or, à ce jour, les personnes entrées prennent des libertés qui mettent en danger les 400 élèves et les 25 personnels de l'école puisque chaque jour au moins un parent laisse entrer quelqu'un en sortant.

L'idée d'installer un digicode n'est pas opportune.

Mme Caroline CLERC précise l'utilisation qui est faite du digicode à GABI : changement de code tous les deux / trois mois parce que trop d'abus ; certains parents donnent le code à leur enfant ; parmi eux, certains donnent le code à d'autres enfants ; les parents se permettent de passer la main par le portail pour l'ouvrir.

Cette habitude de venir chercher et ramener des élèves à tout moment de la journée d'école, pour n'importe quel motif et parfois sans en avoir averti l'école n'aurait jamais dû se mettre en place. Je me dois d'y remédier car c'est ma responsabilité (morale, professionnelle et pénale) qui sera engagée si je laisse perdurer une organisation qui n'est pas optimum du point de vue de la sécurité.

J'ai pris conseil auprès de l'Inspectrice de circonscription qui revenait d'une nouvelle formation sécurité et qui m'a conseillé de ne plus ouvrir à aucun parent en dehors des horaires de récréation. Cela sera mis en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2025. On affichera les horaires de récréation par niveau. On invite les parents à chercher leur enfant par le portillon durant la récréation.

Je prends la responsabilité de laisser les parents venir chercher et ramener leur enfant en dehors des horaires de récréation quand l'enfant a un dossier MDPH. Cependant, si dans un avenir proche nous constatons une augmentation du nombre de dossiers MDPH pour ce motif, je reviendrai sur cette exception.

Les RPE expriment de pas être favorables à cette décision.

- Restaurant scolaire

Un nouveau logiciel va être mis en place, il va évoluer et changer, version Inoé, cela permettra moins d'obsolescence et plus de fluidité. Il y aura un temps d'adaptation pour permettre aux parents de se faire à ce nouveau logiciel et pour avoir le temps de télécharger les factures. Disponible à compter du 7 juillet.

● Hygiène et sécurité à l'école

- PPMS et exercices de sécurité

L'exercice risque naturel majeur (tempête) a été organisé en concertation avec l'école maternelle.

Suite au RDV du 7 avril 25 avec Mme Séverine MAILLET, chargée de mission PPMS à l'Inspection académique de Bourg, et la commune, les écoles attendent de recevoir les 2 PPMS refondus en un document unique.

Les mallettes PPMS ont été livrées à l'école mais il reste à y mettre du petit matériel et à les distribuer en classe. Les mallettes sont prêtes, il suffit de les distribuer.

- Santé à l'école

Comme l'année précédente, des étudiants en médecine et en écoles d'infirmières sont intervenues sur le sujet des écrans (dangers, sommeil et bien-être) dans toutes les classes et sur le thème apprendre à porter secours en CM2.

Cette formation a déjà porté ses fruits puisqu'un élève, sur le temps de cantine, a pu aider un camarade qui faisait une fausse route.

La directrice a refait la demande de bénéficier du Service Sanitaire des Etudiants en Santé (SSES) l'année prochaine.

● Budget et bâti

Tout dernièrement, l'interphone de l'école a été changé (3000 €). Des réglages restent à faire, ainsi que l'installation sur le téléphone portable de l'école.

La directrice passera cet été les commandes d'investissement.

Les enseignants ont commencé à passer leurs commandes de fonctionnement avec un budget de 42€ par élève.

Un système a été installé pour que les mélanges de produit d'entretien soient plus efficents.

- Travaux

Les demandes de marquage dans la cour (terrain de handball, couloirs de course et lignes au sol pour se mettre en rang) doivent être précisées par les enseignants.

La commune s'est engagée dans un processus de restructuration des écoles et du restaurant scolaire. Les enseignants et les RPE ont été consultés dans la phase de recueil des besoins lors d'une réunion le mercredi 18 juin.

Dans les programmes à venir, la maison des familles est en cours (livraison du bâti en novembre 2027), projet de délocalisation du restaurant scolaire pour libérer de la place pour créer une extension du bâti scolaire puis démolition ou rénovation et réaffectation du restaurant scolaire actuel. Discussions en cours pour identifier le besoin.

Les RPE interpellent la commune au sujet de l'insalubrité de l'école, des travaux de l'ouverture de la classe, de la chaleur des classes, des toilettes manquantes...

La commune répond qu'« insalubrité » est un mot trop fort. Les mesures sont à seuil 640 PPM alors que l'insalubrité est à 1800 PPM. La mairie ne mettrait jamais la santé des enfants et du personnel en jeu.

Eté/Hiver : Le chauffage a bien fonctionné cet hiver, mais l'isolation thermique est trop fine, on a beau chauffer, il y a une déperdition de la chaleur. Coût de la rénovation envisagée : 3 millions d'euros (HT) si on veut quelque chose de sérieux et de bien fait (+ 3 millions aussi pour le restaurant scolaire, HT aussi). Nouveau préau : l'ancien parking deviendra un nouveau préau, aux alentours des vacances d'octobre ; coût : 40 000 €, ce qui enlève le budget pour une nouvelle chaudière.

Aménagement de la nouvelle classe : montage de meubles, pose du TNI ; ce ne sont que quelques travaux d'aménagement. La pièce est déjà fonctionnelle (volets électriques, internet...).

Toilettes : les recommandations sont d'un sanitaire pour une dizaine d'enfants. Actuellement, il y a une quarantaine de sanitaires (donc pour 400 élèves). La commune effectue des petits travaux de réparation en attendant la restructuration du bâtiment. Sachant que le coût pour un nouveau WC est de 10 000€, ce serait dommage de payer quelque chose de neuf pour détruire peu de temps après lors de la restructuration.

La commune remercie le personnel technique pour leur travail.

Le corps enseignant remercie l'ensemble des employés communaux pour la propreté des classes, tout est fait avec soin et avec une bonne humeur de leur part, c'est très agréable

► Interventions des représentants des parents d'élève

1 - La nouvelle équipe pédagogique envisage-t-elle comme canal de communication aux familles un ENT comme éducartable en maternelle ?

Comment se fait le financement en maternelle ?

Les enseignants communiquent actuellement via un cahier de liaison et par mail.

En élémentaire la plus-value d'un ENT n'est pas claire pour l'équipe pédagogique, contrairement à son coût financier.

Le financement est communal, il fait partie du budget fonctionnement attribué à l'école maternelle, ce n'est pas une ligne supplémentaire. C'est un choix de l'équipe éducative d'investir cela dans un ENT.

Un abonnement éducartable pour avoir un cahier de liaison numérique doublerait le montant de l'abonnement déjà en place pour édumoov (LSU)

D'ailleurs, certains PE ne sont pas d'accord avec ce fonctionnement, car il faut être à l'aise avec le numérique. Ce n'est pas rendre service d'obliger un tel passage. Continuer à passer par le cahier de liaison, cela apprend à responsabiliser les élèves/les enfants.

Certains enseignants expliquent regretter que leurs élèves disent être souvent et longtemps devant les écrans et ne pas souhaiter utiliser un ENT.

Preuve dans la rue pendant le Conseil d'école : même les chiens souffrent du temps d'écran (on caresse le téléphone, et plus le chien).

Le cahier de liaison permet d'entrer dans la lecture et l'écriture, de ne pas dépendre d'un écran, cela humanise les rapports.

On rappelle d'ailleurs que les montres connectées sont éteintes et au fond du sac.

L'équipe éducative n'est pas contre l'idée de prendre des photos et des vidéos des élèves, avec un partage de ces images pour permettre aux parents de partager avec leurs enfants les projets qui les ont animés au cours de l'année. Mais cela dépend du profil de chaque PE.

Par rapport aux écrans, on songe à mettre en place une semaine sans écrans au cours de l'année scolaire prochaine.

2 - Des élèves de Mme MAUDRIN disent à leurs parents qu'il y a beaucoup de bruit dans la petite cantine quand les élèves de maternelle y arrivent et y mangent.

Comment les animateurs du 12/14 gèrent-ils ces petits de maternelle dans l'école des grands ?

Comment la mairie peut-elle améliorer l'insonorisation ? La porte qui donne sur le couloir a-t-elle été remise ?

Cela reste un temps de repas pour les PS, même si on encourage les parents à éviter les temps de cantine. Des réunions ont eu lieu avec Mme MAUDRIN pour éviter tout incident (deux ont eu lieu cette année).

Scolarisation des enfants de moins de 3 ans est autorisée donc on autorise aussi ces enfants durant le temps de cantine, il faut remanier les EDT des ATSEM.

Comme on partage les locaux, on essaye de travailler le plus possible ensemble pour faire des consensus. Plus que dans un conseil d'école, il vaudrait mieux aborder ce genre de sujet durant d'autres moments car cela concerne la cantine.

Une porte est sortie de ses gonds, peu de sécurité, impossibilité de s'isoler en cas d'alerte intrusion. La commune va voir pour que la porte soit remise en place.

3 - Remerciements

Tous les parents d'élèves remercient l'équipe enseignante pour cette belle année scolaire qui se finit, pour tous les projets menés. Le bal a été particulièrement apprécié, ce fût un temps festif très agréable qui s'est tenu dans une salle prêtée par la commune.

La directrice remercie la commune pour le prêt de la salle et Mme WITTIG qui a porté ce projet.

Les RPE remercient Alexis GILLE par rapport aux nombreuses réunions de qualité et remarquent qu'il gère beaucoup de choses.

Ils remercient Mme Bertrand pour le sourire qu'elle a pour lors de tous les conseils d'école.

Fin de séance

Heure de fin : 20h27

Procès-verbal établi le 12/11/2025

La présidente, directrice de l'école

Nom : BERTRAND Elodie

Signature



La secrétaire, enseignante

Nom : Mme CAUDIE Eloïne

Signature

